



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 9 janvier 2013

INFORMATION MEDIAS

**CONVENTION POUR LA RENOVATION DU CENTRE DE JEUNES
ADOLESCENTS DE FARE PUA A TEVA I UTA
ET POUR LA CONSTRUCTION DU LOCAL DE LA « CELLULE
EMPLOI » DÉDIÉE AU PROJET DU NOUVEAU CENTRE DE
DÉTENTION DE LA POLYNESIE FRANÇAISE**

Fin 2011, le Centre de Jeunes Adolescents (CJA) de la commune de Teva I Uta était devenu trop vétuste et avait dû être fermé par mesure de sécurité. Une demande de financement avait été faite dans le cadre du volet construction scolaire du Contrat de projets, afin de rénover les locaux. Les CJA accueillent des adolescents qui ont quitté le milieu scolaire, l'objectif étant de les former à des métiers (agriculture, bâtiment...) et de les amener jusqu'à un niveau équivalent au CAP ou au BEP.

Le bâtiment se trouve à proximité du site d'implantation du nouveau centre de détention de la Polynésie française. Un certain nombre de mesures d'accompagnement du futur chantier ont été mises en place, notamment en ce qui concerne l'emploi. Dans le cadre du Comité de pilotage de la « Cellule emploi », créée en décembre 2010, il a été décidé de mettre à disposition un local destiné à être un lieu d'accueil du public et à présenter les **offres d'emplois et de formations liées à la construction du futur centre de détention de la Polynésie française. Le chantier devrait permettre de créer 320 emplois directs, indirects et induits. Une fois le centre construit, 255 personnes y seront employées à titre permanent.**

Financement et réalisation des travaux

Les locaux du CJA comprendront 3 salles d'enseignement général, un bureau, une salle de réunion, en plus du local de la « cellule emploi ».

Le coût total de cette opération s'élève **54,4 millions de francs CFP**, financé à hauteur de 40,3 millions de Francs CFP par le contrat de projets (Etat/Pays) et de 10,1 millions de francs CFP par l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ). **La partie financée par l'APIJ fait l'objet de la convention signée ce jour et couvrira la construction du local de la « cellule emploi ».**

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Le chantier du CJA et des locaux de la « cellule emploi » pourrait commencer dès l'attribution des marchés publics, prévue fin février. Le délai d'exécution des travaux est estimé à 5 mois, soit un achèvement pour la rentrée scolaire 2013.

Rappel : Installation et objectifs de la « Cellule emploi »

Le groupe de pilotage de la « cellule emploi » a été installé en décembre 2010 et est composé de 10 membres, la commune de Teva I Uta, le maire délégué de Papeari, le Haut-Commissariat, le SEFI, le ministère de l'agriculture, la direction des services pénitentiaires en Polynésie française, le GSMA, la CCISM, l'ADIE (association pour le droit à l'initiative économique), le MEDEF et IOSIS conseil (consultant APIJ).

Les objectifs de ce groupe de pilotage sont d'aider à la concrétisation des projets locaux de développement et permettre les créations locales d'emplois en anticipant le démarrage du chantier, et en travaillant en amont aux recrutements.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr